

# LES NOUVELLES DE BOURGES

[www.ville-bourges.fr](http://www.ville-bourges.fr)

OCTOBRE 2021  
N° 272

p 6>7

## MISE EN PLACE DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE



# SOMMAIRE

## QUARTIERS

4 5 6

Extinction des lumières en ville

## CITOYENNETÉ

7

Assemblée citoyenne

## DOSSIER

8 9

Bourges candidate capitale européenne de la culture 2028

## ENVIRONNEMENT

10 11

Opération propreté

## BIEN DANS MA VILLE

12

La semaine de la santé mentale

## JEUNESSE

13

Activités jeunesse

## ÉVÉNEMENTS

14

Le mois du Québec

## CULTURE

15

L'Antre Peaux

## ASSOCIATIONS

16 17

## SPORT

18

Paris-Bourges

## TRIBUNES

19

## PORTRAIT

20

Anne-Olivia Ghys - Aurélien Legrand  
Villa C



© Jean Frémot

## BOURGES EN IMAGES



© Lydia Descloux

L'inauguration de la nouvelle Maison de la culture le vendredi 10 septembre 2021, en présence de la Ministre de la Culture, Roselyne Bachelot-Narquin a été un grand succès.

## LES NOUVELLES DE BOURGES • OCTOBRE 2021 • N° 272

Directeur de la publication : Guillaume Crépin • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Nathalie Corboeuf / Isabelle Coudrat / Martine Dubois / Marylin Prévost • Photos : Ville de Bourges / Lydia Descloux / Frédérique Soulat / Fotolia / DPPI • Conception Réalisation : Service Communication Ville de Bourges • Infographie : Noémie Leonard / Camille Baudry • Impression : Ouest-France, Rennes / 02 99 32 65 29 / Imprimé sur du papier produit en Allemagne, à partir de 52% de fibres recyclées, IFGD. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/11/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0.003kg/tonne • Tirage : 37 000 exemplaires • Dépôt légal : à parution • Les Nouvelles de Bourges : Ville de Bourges / 11 rue J. Rimbault / 18020 Bourges cedex / Tél. 02 48 57 80 00 / Facebook : [www.facebook.com/mairie.bourges](https://www.facebook.com/mairie.bourges)

# EDITO



## UNE MAISON DE LA CULTURE POUR TOUTES ET TOUS

10 ans.

10 ans, que nous avons attendu ce moment.

10 ans, que nous avons envisagé de construire cette Nouvelle Maison de la Culture.

10 ans, il faut le dire où la ville a été traversée par des débats. Certaines décisions ne sont pas faciles à prendre et à expliquer. Bien sûr toutes les questions peuvent être posées, bien sûr nous sommes aujourd'hui confrontés à un monde où tout est débattu et parfois contesté.

Mais comment Bourges aurait-il pu envisager l'avenir sans sa Maison de la Culture ?

Il importe de saluer aux côtés de la municipalité actuelle, tous les élus qui ont accompagné ce vaste chantier durant toutes ces années : les anciens maires Serge Lepeltier et Pascal Blanc, les présidents du conseil départemental du Cher qui se sont succédé Alain Rafesthain, Jean-Pierre Saulnier, Michel Autissier et Jacques Fleury ainsi que le président de région François Bonneau qui a été d'une constance et d'un soutien absolus. Avec leur engagement, grâce à l'ensemble des

financeurs publics, avec l'appui des mécènes Suez et Monin, la nouvelle Maison est désormais réalité.

C'est ici à Bourges qu'il y a près de 60 ans des femmes et des hommes ont choisi d'implanter la première maison de la culture de France.

C'est d'ici, de Bourges que des femmes et des hommes, autour de Gabriel Monnet, ont lancé la décentralisation culturelle.

C'est d'ici, je le crois que nous pouvons encore aujourd'hui écrire une page de l'avenir de la Culture en France et même en Europe.

Faisons nôtre cette maison,

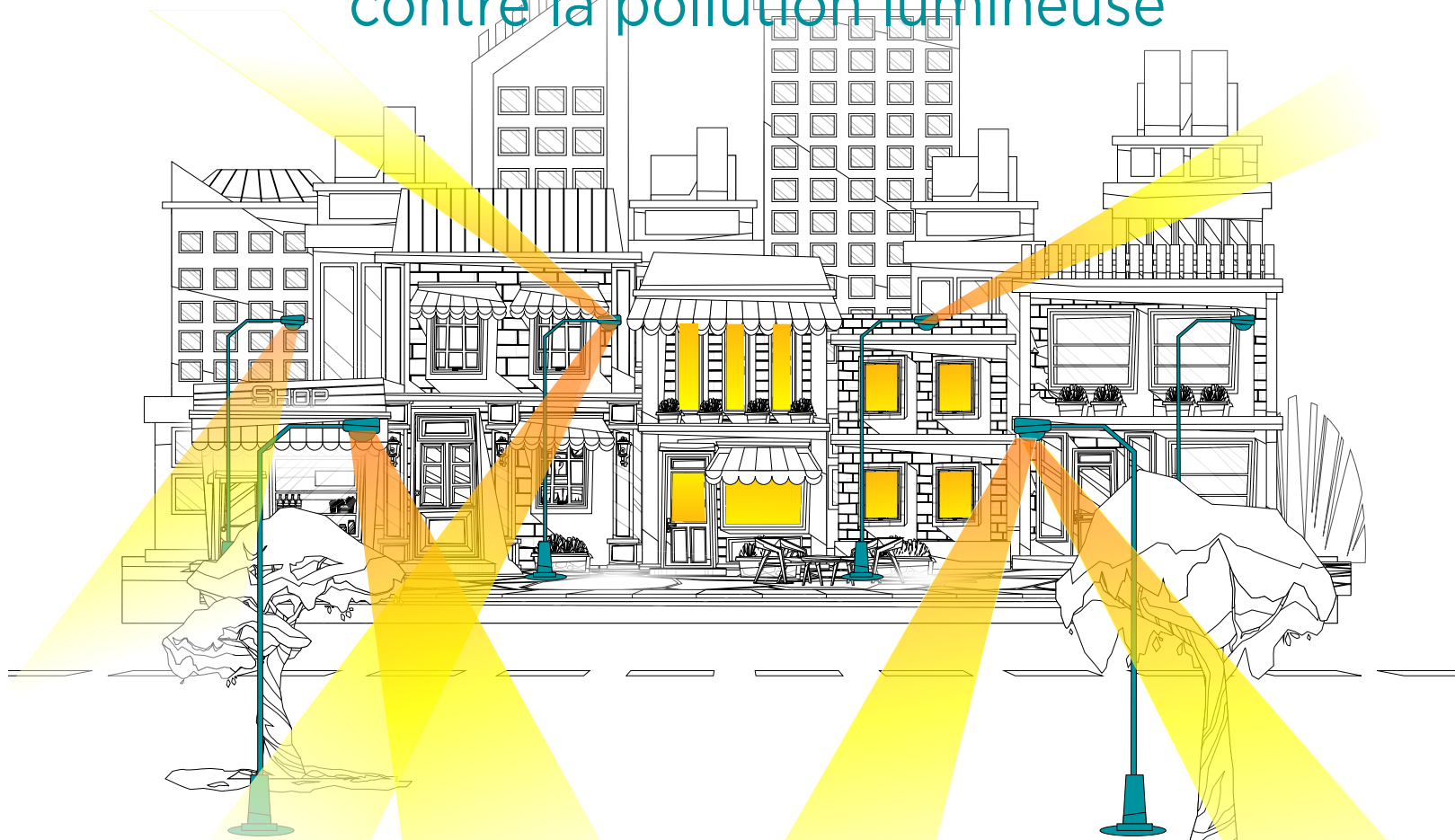
Faisons la vivre ensemble afin que la Culture diffuse partout et pour toutes et tous.

**Yann Galut**

*Maire de Bourges*

# BOURGES ET CHÂTEAUROUX

## lancent une expérimentation commune contre la pollution lumineuse



**Yann Galut, Maire de Bourges et Gil Avérous, Maire de Châteauroux et Président de Châteauroux Métropole se lancent des objectifs communs sur la diminution de la pollution lumineuse dans leurs villes. Avec des enjeux écologiques et économiques, ces actions conjointes entre Bourges et Châteauroux sont une première tant au niveau national que local.**

Dans la nuit du 29 au 30 septembre, la Ville de Bourges éteindra son éclairage public dans les zones résidentielles entre minuit et 5h du matin. Le cœur de Ville et les grands boulevards pénétrants resteront toutefois allumés mais dans les zones résidentielles, le ciel sera rendu à la nature.

En parallèle, Châteauroux abaissera la luminosité sur toutes les rues en dehors des axes principaux. Engagée depuis 2014, dans une opération de relamping pour équiper la ville d'un éclairage public 100% led d'ici mi-2022, Châteauroux accélérera également le remplacement de ses points lumineux.

### L'IMPACT LUMINEUX : UN CONSTAT, UNE MENACE

À l'échelle mondiale, au cours de la période 2012-2016, les émissions de lumière ont augmenté globalement à un taux annuel moyen de 2,2 % et impactent à présent plus de 88% des espaces nocturnes européens. En France, la lumière artificielle émise la nuit a augmenté en 20 ans de 94 %, seulement pour l'éclairage public. La pollution lumineuse est une menace croissante pour notre biodiversité.

Forts de ce constat, les Maires de Bourges et de Châteauroux ont décidé de s'associer dans la lutte contre la pollution lumineuse. «*Nous sommes deux villes moyennes qui ont les mêmes contraintes et les mêmes soucis de ne pas gaspiller l'argent public, souligne Gil Avérous, Maire de Châteauroux et président de Châteauroux métropole. J'ai donc pleinement adhéré à cette initiative de Yann Galut afin de réduire notamment l'impact sur l'environnement mais aussi de faire des économies sur la consommation d'électricité*».

### 200 000 À 300 000€ D'ÉCONOMIE À BOURGES

«*Durant la première année de mon mandat, souligne Yann Galut, maire de Bourges, nous avons augmenté de 10 % le passage à un éclairage public à la LED, passant de 13 % à 23 %, ce qui correspond à 3.000 points lumineux déjà équipés et sur lesquels nous pourrions à terme baisser l'intensité lumineuse. Il nous reste donc encore 10.000 points lumineux à traiter, ce qui est relativement énorme*». Une dépense importante pour la ville : «*350.000 euros d'investissement pour entretenir et moderniser notre réseau et 295.000 euros supplémentaires depuis l'été 2020. Chaque année, l'éclairage public coûte 1 000 000 € à la Ville de Bourges, confie Yann Galut. Avec cette démarche, la Ville pourrait faire une économie de fonctionnement d'environ 200 000 à 300 000 €.*»

### UN POINT D'ÉTAPE

Un premier bilan au printemps sera réalisé, même si des ajustements seront possibles tout au long de l'expérimentation «*Nous espérons arriver à 100 % de notre éclairage public utilisant la LED d'ici à la fin du mandat*» estime Yann Galut. Un comité d'étude conjoint permettra de réaliser un suivi et une analyse des actions mises en place dans chaque ville. Ce retour permettra un partage des informations et des bonnes pratiques, tout en associant les acteurs pertinents des deux territoires, par exemple, le Muséum d'Histoire naturelle de Bourges ou l'association Nature 18. Des réalités différentes, des réseaux différents mais une volonté commune : préserver nos territoires.

# Pour valoriser et préserver le cœur de ville, une révision du site PATRIMONIAL REMARQUABLE



**Le territoire berruyer comporte un patrimoine urbain, paysager et architectural exceptionnel dont la richesse a justifié en 1965 la création d'un des tous premiers secteurs sauvegardés de France pour protéger son centre ancien. Cette création témoigne de la reconnaissance d'une valeur nationale indéniable.**

Dans cette partie de la ville, un règlement d'urbanisme spécifique, le plan de sauvegarde et de mise en valeur, encadre les projets d'aménagement, de construction, de réhabilitation et de réfection. Il constitue un outil de préservation et de valorisation du secteur et accompagne les propriétaires dans leurs démarches.

En juillet 2016 la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine a changé la dénomination des secteurs sauvegardés en site patrimoniaux remarquables sans que cela modifie le contenu du règlement applicable sur la commune.

## DE PROFONDES MUTATIONS

Or, depuis l'élaboration du règlement d'urbanisme s'appliquant au centre ancien, Bourges a connu de profondes mutations. La conception de la mise en valeur du patrimoine, la perception des enjeux sociaux et économiques ne sont plus les mêmes. Les matériaux et les solutions techniques de construction ont connu des évolutions significatives.

Par ailleurs, la nécessaire amélioration de l'efficacité énergétique du bâti à laquelle est en droit de prétendre chaque habitant et la lutte contre la vacance du parc de logements rendent nécessaire une refonte et une actualisation du cadre réglementaire.

## UNE ÉTUDE PRÉALABLE À LA RÉVISION DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Fin 2019, l'agglomération et la ville de Bourges ont saisi en accord avec les services de l'Etat, l'opportunité d'engager la révision du règlement d'urbanisme du cœur historique et de réinterroger son périmètre d'application.

Mise en œuvre depuis plusieurs mois, l'étude préalable à la révision du site patrimonial remarquable de Bourges se concentre sur un territoire constitué du centre historique étendu aux boulevards de ceinture aménagés au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle et le site des marais. Elle est fondée sur une analyse à la fois architecturale, patrimoniale et environnementale du cadre de vie des berruyers.

L'objectif en est de définir le périmètre du futur site patrimonial remarquable le plus juste, au regard du patrimoine urbain, paysager et architectural en place. Une fois cette délimitation actée, elle devra être validée par la commission nationale de l'architecture et du patrimoine d'ici fin 2022. L'élaboration du règlement devant y être adossé pourra alors être mise en œuvre.

La mise en place d'un nouveau site patrimonial remarquable, outre améliorer la connaissance du patrimoine de la ville, constitue une chance pour les Berruyers de participer au projet de préservation et de valorisation du cœur de ville.

# RÉUNIONS DE QUARTIERS

Yann Galut, Maire de Bourges et l'équipe municipale se rendront dans les quartiers pour des réunions d'échanges avec les Berruyères et les Berruyers.

**QUARTIERS AÉROPORT, VAUVERT, PIERRELAYE, PISSEVIEILLE :**  
lundi 11 octobre à 18h30 – salle Eole – Ecole Aéroport – rue Mesmin

**QUARTIER ASNIÈRES-LES-BOURGES :**  
lundi 18 octobre à 18h – salle des fêtes

**QUARTIER CENTRE-VILLE :**  
lundi 25 octobre à 18h – espace expositions de l'Hôtel de ville

**QUARTIERS CHANCELLERIE, GIBJONCS, MOULON :**  
lundi 8 novembre à 18h - salle des fêtes de la Chancellerie

**QUARTIERS CHARLET, LAHITOLLE, PIGNOUX, SEMBAT :**  
lundi 15 novembre à 18h – salle polyvalente de l'école de Pignoux

**QUARTIERS VAL D'AURON, HAMEAU DE GIONNE, MAZIÈRES, PIJOLINS :**  
lundi 22 novembre à 18h – salle du Val d'Auron

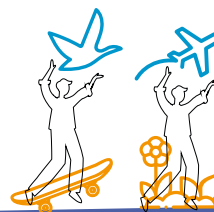


## RENCONTREZ VOS ÉLUS EN TOUTE SIMPLICITÉ

**Du lundi au vendredi, les Maires-Adjoints de la Ville de Bourges reçoivent Berruyères et Berruyers en Mairie, sans rendez-vous de 10h à 13h, en se présentant à l'accueil.**

Une question sur le quotidien, sur les projets du mandat ou encore des propositions d'amélioration pour notre ville, les habitants pourront poser leurs questions directement aux élus chaque semaine à l'Hôtel de ville.

Des permanences sont également organisées dans les quartiers de la ville :



### AÉROPORT ET VAL D'AURON

Sakina Robinson,  
Maire-Adjointe déléguée à la  
Coéducation

et Maire-Adjointe de quartier Aéroport, Val-d'Auron

Mardi de 9h30 à 11h30 - Mairie annexe du Val d'Auron /  
Jeudi de 16h à 18h Salle polyvalente place Mesmin

Uniquement sur rendez-vous : Tél. 02 48 57 81 49



### ASNIÈRES-LÈS-BOURGES

Philippe Martin, Maire-Adjoint spécial  
d'Asnières-lès-Bourges, délégué au  
Numérique

Mardi de 14h à 17h - Mairie annexe  
d'Asnières Jeudi de 14h à 17h -  
Mairie annexe d'Asnières

Uniquement sur rendez-vous :  
Tél. 02 48 27 21 92



### CHANCELLERIE, GIBJONCS, MOULON

Marie-Hélène Biguier, Maire-Adjointe  
déléguée à l'Intergénérationnel  
et Maire-Adjointe de quartier  
Chancellerie, Gibjoncs, Moulon

Mardi de 14h à 16h - Mairie annexe  
de la Chancellerie

Sans rendez-vous  
02 48 69 73 01



### CENTRE VILLE

Olivier Cabrera - Maire adjoint  
délégué Cœur de ville, commerce,  
artisanat, économie sociale et  
solidaire

Maire adjoint de quartier  
Centre-ville

Sur rendez-vous 02 48 57 80 15



### PIGNOUX-SEMBAT-BIGARELLES

France Labro - Maire-adjointe  
déléguée à l'alimentation, éduca-  
tion à l'environnement

Maire-adjointe de quartier  
Pignoux-Sembat-Bigarellles

Sur rendez-vous 02 48 57 80 56

# L'ASSEMBLÉE CITOYENNE est née !

Le 15 Septembre dernier, date de la Journée internationale de la Démocratie, M. le Maire de Bourges accompagné d'Alain Bouquin, Maire-Adjoint à la Citoyenneté et Démocratie directe a installé l'Assemblée citoyenne. Un projet qui témoigne de l'engagement de la Ville de Bourges dans une démarche de transition démocratique.



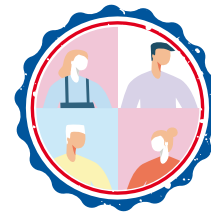
**6**  
quartiers  
représentés



**4** de - de 20 ans  
**7** entre 20 et 39 ans  
**12** entre 40 et 59 ans  
**6** de + de 60 ans



**29 membres :**  
**17** Femmes  
**12** Hommes



**des catégories  
socio-professionnelles  
diverses :**

Tourisme, Santé, Vente, BTP, Culture,  
Aéronautique, Armée, Education  
nationale ...



Retrouvez plus d'informations sur la composition sur le site internet de la Ville de Bourges [www.ville-bourges.fr](http://www.ville-bourges.fr) rubrique Assemblée Citoyenne.

## OBJECTIFS :

Permettre aux Berruyers et Berruyères de participer à l'élaboration de projets qui les concernent. Il s'agit pour cela d'inspirer, d'ajuster, d'animer le projet de territoire citoyen de la ville, et plus largement, de contribuer à nourrir la démocratie locale et enrichir les politiques municipales.

## A TERME L'ASSEMBLÉE CITOYENNE POURRA :

### > co-construire, avec le conseil municipal :

- les décisions budgétaires
- les grands projets de la ville
- s'autosaisir des sujets qu'elle juge prioritaires

### > veillera à ce que les élus respectent les engagements pris lors de la campagne municipale.

### > sera porteuse de la voix des initiatives citoyennes sur la ville et proposera de les traduire en actions publiques.

11 objectifs d'action ont été définis lors des Assises de la participation citoyennes et les ateliers élus et agents de la Ville de Bourges :

### Ces 11 objectifs recouvrent 4 grandes thématiques qui seront la ligne de conduite des membres de cette Assemblée citoyenne :

- La citoyenneté des Berruyers
- Co-construction (le triptyque : agents, élus et citoyens)
- Politiques publiques (l'action municipale)
- L'évaluation (de l'action municipale et des actions de l'Assemblée citoyenne)

A peine installés, les membres de l'assemblée citoyenne se sont vu confier leur premier sujet par Monsieur le maire de Bourges, et non des moindres : « *le passage à 30km* ». Les membres devront pour cela étudier la question et mettre en place une méthode de travail pour associer

et co-construire avec les Berruyers. Les travaux seront ensuite présentés au conseil municipal qui suivra l'avis de l'Assemblée pour mettre en place ou non le passage de 50km en ville à 30km.

### Lors de cette séance, les membres présents ont qualifié leurs engagements de la façon suivante :

- Une chance pour participer à la vie de sa ville
- Construire ensemble
- Vivre ensemble
- Construire une ville bienveillante
- Comprendre et connaître le fonctionnement de la commune
- Echanger des idées

S'en est suivi un temps de travail en atelier sur le thème de « La citoyenneté des Berruyers ».



## ACTU :

L'objectif initial est d'avoir une Assemblée Citoyenne composée de 48 membres. Un nouveau tirage au sort aura lieu fin septembre afin de compléter celle-ci et d'accueillir de nouvelles et nouveaux Berruyères et Berruyers dans cette instance unique en France dans son mode de composition.

**Surveillez votre boîte aux lettres !**



# BOURGES, CANDIDATE CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE 2028



NOUVELLE MAISON DE LA CULTURE



L'ANTRE PEAUX

**En 2028, une ville française sera capitale européenne de la culture. Pour manifester son ouverture à de nouveaux horizons, Bourges se porte candidate.**

Depuis sa création, sur plus de 60 villes labellisées, seules 4 villes françaises ont reçu ce titre (Paris en 1989, Avignon en 2000, Lille en 2004, Marseille en 2013). En 2028, aux côtés d'une ville tchèque, une autre ville française sera de nouveau à l'honneur. Bourges sera candidate et espère rayonner dans toute l'Europe !

« La candidature de Bourges sera une candidature frugale en terme de dépenses publiques. Elle sera ambitieuse. Bourges doit devenir la cité des artistes européens, la « Villa Médicis » d'Europe ! » souligne Yann Galut, Maire de Bourges

## LA CULTURE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE TOUT UN TERRITOIRE

Riche de son héritage humaniste, de son patrimoine historique et naturel, de ses équipements et événements culturels emblématiques, Bourges est pourtant rendue invisible par les pôles métropolitains, qui attirent les richesses économiques et concentrent les populations. Bourges semble éloignée des espaces d'échanges, insuffisamment identifiée au cœur d'une diagonale du vide symbolique. La ville a pour ambition de faire de la culture le levier de la revitalisation et du développement économique et touristique de son territoire.

## UN TERRITOIRE MOBILISÉ POUR GAGNER !

Pour mener à bien ce chantier d'envergure et de long terme, elle s'appuiera sur des partenaires : l'Agglomération Bourges Plus, le Conseil Départemental du Cher et la Région Centre-Val-de-Loire. La candidature s'appuiera en outre sur le développement de la diversité culturelle et la transdisciplinarité.

## LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Pour le titre de « Capitale européenne de la culture » 2028, il faudra attendre 2023 pour connaître le choix final. La candidature basée sur un projet de territoire innovant, multi-culturel et en lien avec les habitants, devrait être déposée fin 2021. Ce sera un projet de territoire qui se déclinera selon des temporalités de court (2022/2023), moyen (2024/2028) et long terme. Cela implique en amont

l'élaboration d'un programme varié et structuré, le montage des co-financements, la promotion et le lancement d'actions. Depuis le début de l'année, un cabinet assistant à la maîtrise d'ouvrage accompagne la ville pour la mise en forme et œuvre de la candidature européenne. Enfin, début septembre, une chargée de mission pour cette candidature a été recrutée par la Ville de Bourges.

## UN ENJEU MAJEUR POUR BOURGES

« Un titre de capitale européenne représente un véritable enjeu pour redynamiser notre ville, lui redonner une attractivité économique, refonder et impulser une énergie nouvelle aux acteurs culturels et artistiques, soit remettre Bourges au centre de la culture et de la création, sous toutes ses formes », souligne Yannick Bedin, Maire-Adjoint délégué à la Culture. Outre les moyens financiers octroyés, cette labellisation offrira à la ville une exposition médiatique à l'échelle de l'Europe et au-delà et générera d'importantes retombées économiques



**DU 13 AU 20 OCTOBRE BOURGES AFFICHE SA CANDIDATURE  
DANS LES COULOIRS DU MÉTRO À PARIS !**





© Chanel Koehn

## LE LABEL « CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE »

Ce label né en 1985, est à l'initiative de l'actrice Mélina Mercouri, alors Ministre grecque de la Culture. 2 ans plus tard, Athènes devient la première « Ville européenne de la culture ». Le but de ce label est, selon la Commission européenne, de « mettre en valeur la diversité de la richesse culturelle en Europe et les liens qui nous unissent en tant qu'europeens ». Plus précisément il s'agit de préserver et promouvoir la diversité des cultures européennes, en mettant en avant leurs points communs, améliorer le sentiment d'appartenance des européens, à un espace culturel commun et faire de la culture un moteur du développement à long terme des villes.

### 9 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DÉFINIS PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE POUR JUGER DE LA QUALITÉ DES CANDIDATURES

- Encourager le développement de programmes artistiques de qualité
- Donner une dimension européenne et internationale à ces projets
- Impliquer les citoyens et autres parties prenantes
- Développer de nouvelles occasions pour les citoyens de participer à des événements culturels
- Améliorer les infrastructures culturelles
- Développer les compétences, la capacité et la gouvernance du secteur culturel
- Développer la coopération avec d'autres secteurs
- Promouvoir la ville et son programme culturel
- Améliorer la visibilité de la ville à l'international



© Chanel Koehn

## LES FONDS

L'Union européenne, via le prix Mélina Mercouri, peut apporter pour chaque « Capitale européenne de la culture », une dotation de 1,5 millions d'euros financée par le programme « Europe créative » de l'Union européenne.

## UN MANIFESTE À SIGNER POUR DONNER DE LA VOIX À LA CANDIDATURE DE BOURGES !

Personnalités médiatiques, habitants, entreprises, artistes et artisans, touristes de passage, villes jumelées... toutes sont invitées à soutenir symboliquement la candidature de Bourges en signant un manifeste en ligne sur le site internet de la ville :

[www.ville-bourges.fr/site/culture\\_manifeste--bourges-a-lheure-capitale](http://www.ville-bourges.fr/site/culture_manifeste--bourges-a-lheure-capitale)

## 5 PREMIERS GRANDS CHANTIERS OPÉRATIONNELS

### > PATRIMOINE

Refonte des musées du territoire berruyer.

### > TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Développement de projets de « recherche-action » avec les citoyens des projets d'éducation artistique et culturelle, sur la base du projet et de l'exposition Sols porté par le Muséum d'histoire naturelle ;

Développement du slow tourisme\* et des infrastructures d'accueil.

\*Art de voyager tout en prenant son temps, de s'imprégner pleinement de la nature qui nous entoure et de la richesse du patrimoine

### > ACCUEIL DES ARTISTES

Reconversion de la friche Axéreal par l'Agglomération Bourges Plus en lieu de production artistique ;

Développement d'un programme de résidences artistiques à l'échelle régionale, en lien avec les bailleurs sociaux.

### > OUVERTURE À L'EUROPE

Développer des projets pilotes de coopération à partir des réseaux existants des acteurs culturels de Bourges ;

Développer l'accueil d'institutions et d'artistes européens ;

Intégrer la dimension européenne dans l'ensemble des événements culturels, éducatifs et sportifs du territoire ;

Renforcer les capacités de la collectivité en matière de coopération européenne notamment grâce aux villes européennes jumelées avec Bourges.

### > MOBILISATION CITOYENNE

Création de nouvelles instances d'implication des citoyens : l'Assemblée citoyenne et les « Debouts de la culture » ;

Elaboration d'une « Charte de participation citoyenne ».

# 2<sup>E</sup> ÉDITION TOUS ENSEMBLE FAISONS BRILLER BOURGES

Après le succès de la première édition de « Tous ensemble, faisons briller Bourges » la Ville reconduit l'opération propreté le samedi 9 octobre, de 9 heures à 12 heures. Une opération de ramassage des déchets dans 5 quartiers simultanément afin de sensibiliser et responsabiliser les habitants, les élus et les associations, sur la propreté urbaine.

Vous aimez Bourges ? Pour que ses rues et ses lieux de vie restent propres et accueillants, pour vous comme pour les autres, c'est l'affaire de tous. La Ville de Bourges renouvelle sa grande campagne de sensibilisation sur la propreté urbaine. Rémi Camus, éco-aventurier et humaniste, parrain de cette édition, sera présent pour participer au ramassage collectif des déchets dans les 5 quartiers de la ville (voir programme ci-dessous).

Equipés de sacs poubelles, gants, pinces et surtout bonne humeur, les Berruyers sont invités à participer à cette grande manifestation conviviale. Les déchets de toutes sortes dans les rues, au pied des immeubles...partout là où ils n'ont pas leur place seront la cible de ce grand élan de solidarité. « Près de 250 habitants avaient participé l'année dernière, se félicite Mustapha Mousalli, maire-adjoint chargé de la sécurité, de l'hygiène et de la propreté urbaine. Pas moins de 140 sacs poubelles avait été remplis ».

Alors, serez-vous à la hauteur de ce nouveau défi ?

Venez nombreux et « Tous ensemble, faisons briller [encore plus] Bourges ! »

## 5 QUARTIERS, 5 POINTS DE RENDEZ-VOUS

- CENTRE-VILLE, place Simone Veil
- ASNIÈRES-LES BOURGES, place du 14 juillet
- BIGARELLES, au centre commercial avenue Marcel Sembat
- CHANCELLERIE, rue Gustave Eiffel - place du marché
- VAL D'AURON, esplanade Pierre Mendès France



## ACTIONS DÉCHETS : une appli pour agir facilement contre les déchets

Vous voulez aller encore plus loin et agir au quotidien contre la pollution pour protéger la Nature, pour la santé Humaine ou simplement parce que vous en avez marre de voir les déchets près de chez vous ?

Vous voulez faire « votre part » mais vous vous sentez dépassé(e) ? Vous avez un moment de libre et souhaitez faire une sortie « utile » ? Vous souhaitez rencontrer d'autres personnes aux alentours qui sont dans la même démarche ?

Vous voulez participer à des opérations de nettoyage organisées mais ne savez pas comment les trouver ?

Vous avez envie de participer « simplement » à répertorier les zones polluées dans le monde ?

Actions déchets est une nouvelle application à télécharger sur votre smartphone qui permet à chacun(e) d'entre nous d'agir concrètement, à la hauteur de nos envies et nos possibilités, seul(e) ou en relation avec d'autres.



Rémi Camus, parrain de l'opération propreté et la Ville de Bourges soutiennent cette initiative et vous invitent à participer à la collecte de données mondiales, qui permettront aux différents acteurs (locaux, régionaux, nationaux, ...) de trouver des solutions en amont.



## Pionnière en la matière, la ville maintient son objectif : offrir un cadre de vie naturel et respectueux des enjeux écologiques.

La gestion différenciée des espaces verts s'inscrit dans le cadre du développement durable et a été instituée à la ville de Bourges dès les années 90 à la suite du Colloque européen réuni à Strasbourg, les 24 et 25 octobre 1994, organisé par l'Association des ingénieurs des villes de France et le Centre national de la fonction publique territoriale. Depuis, la gestion différenciée des espaces verts ne cesse de s'adapter pour répondre aux enjeux économiques et environnementaux. La Direction des Espaces verts de la Ville de Bourges a toujours eu un temps d'avance sur le sujet et fait encore, aujourd'hui, figure de modèle : réduction par 4 du volume d'eau en 10 ans pour les arrosages, arrêt complet de l'utilisation de produits phytosanitaires depuis 2007 (Ndlr : la loi l'impose aux collectivités depuis seulement 2017), diminution de la quantité de déchets verts, choix de plantes économes en eau et demandant moins d'entretien, désherbage thermique, développement des prairies fleuries...

### 5 niveaux d'entretien : du plus soigné au plus naturel

La gestion différenciée des espaces verts vise à concilier un entretien environnemental, des espaces verts, des moyens humains et matériels avec un cadre de vie de qualité. Elle s'effectue selon une méthodologie précise. A Bourges, elle repose sur un état des lieux et l'établissement d'une cartographie, permettant la classification des espaces verts et l'identification des techniques d'entretien appropriées à chaque secteur de la ville.

Ainsi, 5 niveaux d'entretien ont été défini : « très horticole » comme pour le jardins de l'ordre National du mérite (Aéroport), le parc paysager des Gibjoncs ou les jardins des Pré Fichaux et de l'Archevêché, dont l'entretien répond à un cahier des charges très précis ; « très soignée » pour notamment les ronds-points des entrées de la ville ; « régulier » pour les lotissements, les abords de bâtiments, la voirie ; « naturel » notamment sur les abords du lac ou dans les chemins pour laisser la nature s'exprimer ; et enfin la dernière classe, un peu indépendante des autres, qui concerne l'entretien des stades, dont la vocation est différente.

### Pourquoi faire de la gestion différenciée ?

La gestion différenciée fait évoluer le modèle horticole standard en intégrant à la gestion des espaces verts la dimension écologique. Elle permet de gérer au mieux le patrimoine vert d'une ville avec des objectifs précis et en tenant compte des moyens humains. Certaines surfaces précédemment tondues sont par exemple fauchées (Ndlr : les herbes sont coupées plus hautes, 2 à 3 fois par an pour permettre aux plantes de terminer leur cycle de floraison, c'est le cas des orchidées sauvages). La gestion différenciée ne s'apparente en aucun cas à une gestion « abandonnée » mais à un juste équilibre entre les usages et l'intérêt de la biodiversité. Un soin adapté et ciblé pour une gestion tout en nuance.

## LE PRINTEMPS DE L'ÉCOLOGIE, du 2 au 10 octobre

Contexte sanitaire oblige, le Printemps de l'Écologie a dû être reporté à l'automne mais son programme quant à lui reste inchangé avec toujours des animations sur le thème de la préservation de l'environnement.

Toutes les animations seront gratuites et accessibles au plus grand nombre, dans la limite des places disponibles. Il vous sera demandé de réserver (au 02 48 57 81 86) pour pouvoir participer aux animations qui vous intéressent.

Vous pouvez consulter le programme complet sur les sites internet de la Ville de Bourges et de Bourges Plus. Encore une fois, le choix de la variété dans les animations a été fait pour plaire au plus grand nombre : sortie nature, projection de film, conférence, atelier, rando-nature, opération de nettoyage ... chacun devrait pouvoir trouver son bonheur selon ses centres d'intérêt !

Pour le lancement de l'édition 2021, le samedi 2 octobre, dans le jardin de l'Archevêché, venez rencontrer et découvrir les associations environnementales locales. Ce sera l'occasion de participer aux animations qu'elles vous proposeront (jeux, quizz, ateliers, démonstrations...) et peut être choisir de vous engager à leurs côtés en tant qu'adhérent ou bénévole.

## Prime VAE : L'AGGLO PREND LE RELAIS

A partir de début octobre, c'est Bourges Plus qui versera une prime pour aider les habitants des communes de l'agglomération à acquérir un vélo à assistance électrique.

Toutes les informations pratiques et conditions d'éligibilité sont disponibles sur le site internet de Bourges Plus :

[www.agglo-bourgesplus.fr](http://www.agglo-bourgesplus.fr)



# Une semaine dédiée À LA SANTÉ MENTALE

La semaine d'information sur la santé mentale aura lieu du 4 au 15 octobre sur le thème "Pour ma santé mentale, respectons mes droits" avec l'ambition de parler de la bonne santé mentale au grand public et de déstigmatiser les personnes souffrant de troubles psychiques. Gratuit, ouvert à tous.

"Les mesures prises pour faire face à l'épidémie de Covid-19 ont un impact sur nos droits, nos libertés, nos relations sociales et par conséquent sur notre santé mentale" constate Mireille Leroy, Animatrice territoriale de santé à la Direction Prévention Santé de la Ville. « Comment dans un tel contexte promouvoir et garantir les droits et ne pas sacrifier sa santé mentale au profit de sa santé physique ? » A travers une approche ludique et participative accessible à tous, la semaine de la santé mentale ouvre le débat et la réflexion. "Le but est de faire connaître les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité en matière d'accès aux droits ou de lutte contre les discriminations". Cette semaine permettra notamment de recueillir la parole des habitants et de rassembler professionnels et usagers de la santé mentale.

**RENSEIGNEMENTS :** mireille.leroy@ville-bourges.fr et 02.48.57.82.30  
**ENTRÉE GRATUITE** sur tous les sites, mais soumise aux contraintes actuelles liées au pass sanitaire.



**Magali BESSARD**  
1<sup>ère</sup> Maire-Adjointe déléguée à la Santé,  
à l'Égalité Femmes-Hommes

"La Ville est attachée au bien-être des Berruyers. Cette semaine est une belle occasion pour elle et les partenaires du champ santé mentale de se rencontrer et de mener une action commune à travers une programmation diversifiée et accessible à tous".

## LA SEMAINE BLEUE, du 6 au 8 octobre

Chaque année, la semaine bleue en faveur des seniors est organisée au niveau national début octobre. Elle se décline sur Bourges par une semaine d'animations proposées par le CCAS. Gym équilibre, tricopin'âge, activités numériques, marche afghane, atelier pilate, basket santé, lecture poétique, peinture... A chacun son rythme et selon ses envies ! Pour tous ces événements, l'inscription est obligatoire au 02.46.08.11.43.

**Programme complet et renseignements sur [www.ville-bourges.fr](http://www.ville-bourges.fr)**

Portes ouvertes de la Résidence Autonomie GUILBEAU, 2 rue Guilbeau, lors de la semaine bleue, le jeudi 7 octobre, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.



## LE PROGRAMME de la semaine :

**Mardi 5 octobre à 20h, au cinéma de la Maison de la culture,** ciné-débat "Les intranquilles" (Sélection Festival de Cannes 2021).

**Mercredi 6 octobre, balade "les porteurs de parole"** autour du lac du Val d'Auron à partir de 14 heures, Esplanade P.Mendès France (« Place rouge »). Ce temps d'expression et d'échange itinérant recueillera les témoignages des passants sur notre santé mentale à l'épreuve de la pandémie.

**Vendredi 8 octobre, à l'amphithéâtre du Muséum d'histoire naturelle** de 9 heures à midi et de 13 h 30 à 16 h 30, conférence/formation « Accueillir et tenir compte de l'autre ».

**Mardi 12 octobre, à l'amphithéâtre du Muséum d'histoire naturelle** de 15 heures à 17 heures et de 18h 30 à 20 h 30, table-ronde, « Quiz interactif : Testons nos connaissances sur l'accès à nos droits » en présence du Juge des Libertés et de la Détention, du Défenseur de Droits et du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD).

**Mercredi 13 Octobre, à la Maison des Adolescents** de 14 heures à 18 heures Ateliers « A vos droits, prêts ? Partez ! » Ateliers, jeux, échanges, débat sur les discriminations, les stéréotypes, la notion de consentement.

**Jeudi 14 Octobre à l'Amphithéâtre du Muséum d'histoire naturelle** de 9 h 30 à 11 h 30 ciné-débat « Des poules et des grosses voitures ». Ce documentaire délivre des témoignages forts et instructifs de femmes, d'hommes et d'enfants, discriminés au quotidien dans leur accès aux droits avec les professionnels de l'APLEAT/ACEP-Centre Social Cher Tsiganes.

**Vendredi 15 octobre : Conférence de clôture "Citoyens, patients, les libertés individuelles à l'épreuve de la pandémie",** à l'amphithéâtre du Muséum d'histoire naturelle de 17 heures à 19 heures. Intervenants Alain Vernet, Professeur associé d'éthique et bioéthique - Université de Tours et Benoist Fauville, psychologue, psychothérapeute, docteur en psychologie.

# DES ACTIVITÉS À FOND pour la jeunesse

Le service jeunesse varie à l'envie les plaisirs et les activités. Entre stage "rien que pour les filles", et animations spéciales vacances dans les Points rencontres jeunes, le programme est dynamique et copieux.



## COORDONNÉES INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

### BUREAU INFORMATION JEUNESSE :

**Halle Saint Bonnet :** 8 bd de la République - 02 48 24 77 19

**PRJ Chancellerie :** Rue Louise Michel - 02 48 70 74 87

**PRJ Pressavois :** Rue Théophile Gauthier - 02 48 70 26 13

**PRJ Val d'Auron :** 130 route de Lazenay - 02 48 20 68 63

**PRJ Aéroport :** Avenue de Roland Garros - 02 48 20 01 87

Facebook : jeunesse bourges / david dubij Pro / sanze dubij

## STAGE OH LES FILLES

Du mercredi 27 au vendredi 29 octobre, le Service Jeunesse de la ville de Bourges lance sa sixième édition « Oh les filles ». Ce stage, réservé exclusivement aux filles de 12 à 16 ans, habitant Bourges ou y étant scolarisées, se déroulera au Conservatoire de Musique et de danse, avec des ateliers de Zumba, de sophrologie, de socio esthétique, de body taekwondo et de modern' Jazz. Durant trois jours, l'équipe d'animation du service jeunesse et les intervenants qualifiés seront à leurs petits soins afin qu'elles passent un vrai moment privilégié où le sentiment de bien-être à travers des activités sportives, culturelles et de loisirs sera le fil conducteur.

" L'intérêt de ces rencontres est notamment de favoriser l'apprentissage de valeurs éducatives ainsi que l'égalité des chances et la diversité sociale " souligne David Klinczyk, responsable du service jeunesse. Toutes les actions et activités sont pensées et imaginées pour renforcer la confiance en soi et aider les jeunes filles à mieux gérer les problématiques de leur âge. Les activités se font pour la plupart en groupe de 8 jeunes filles maximum, en alternant activités sportives, culturelles, bien-être et loisirs.

\*le coût du stage est de 6,60 € pour les trois jours, repas compris - places limitées

## PROGRAMME DES POINTS RENCONTRES JEUNES POUR LES VACANCES

Vous avez entre 11 ans et 14 ans ou entre 15 et 25 ans ?

Vous cherchez des activités pendant les vacances et à faire de nouvelles connaissances ? Alors venez sur les PRJ de la ville !

Du 26 octobre au 6 novembre, les PRJ de la Chancellerie, des Pressavois, du Val d'Auron ont préparé un programme d'animations propre à chaque structure. Chaque programme ouvre l'accès libre et gratuit à l'ensemble des PRJ où les jeunes peuvent se retrouver pour des activités comme le babyfoot, le tennis de table, les jeux de société, les jeux surdimensionnés, les jeux vidéo... Pour ceux qui préfèrent discuter, débattre de l'actualité, les animateurs sont là aussi pour encadrer des groupes de paroles. De nombreux ateliers gratuits sont également offerts aussi bien sportifs (foot en salle, musculation, self défense, boxe éducative, vélo...) que culturels (initiation guitare, batterie, musique assistée par ordinateur, écriture de chanson, chant...), créatifs (arts créatifs, bricolage, cuisine ...), qu' environnementaux (jardinage, nettoyage ...).

Des sorties attractives sont par ailleurs proposées, avec une participation financière selon le quotient familial, en petit groupe de 7 jeunes. Prochainement, le service jeunesse proposera également des sorties à des spectacles de la Maison de la Culture à tarif imbattable!

Consulter le programme sur le site de la ville dans l'onglet « A Tout âge » / « Points Rencontre Jeunes » ou directement en contactant les PRJ



## LE BUREAU INFORMATION JEUNESSE

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous avez beaucoup de questions et vous ne savez pas où chercher ou comment trouver la bonne réponse ?

Les informatrices jeunesse du BIJ vous accueilleront et vous aideront dans vos recherches dans des domaines très variés : logement, études, emploi, étranger et Europe...

2 référentes Etudiantes (Sarah et Lucie) sont accueillies au BIJ pour échanger, informer, conseiller, soutenir, orienter les étudiants, leur faciliter l'accès aux droits et à l'information et animer un espace d'accueil/information en fonction des demandes et opportunités des partenaires.

## Le 19 Octobre, OBJECTIF QUÉBEC !

La 3<sup>e</sup> édition du mois du Québec aura lieu pour la première fois à Bourges au muséum d'Histoire naturelle (\*)



Initié par Christelle Colling, directrice et fondatrice d'Objectif Québec, ce rendez-vous qui traverse au total 15 villes françaises, cible celles et ceux qui lorgnent avec envie sur cette province du Canada. L'équipe d'Objectif Québec et ses partenaires qualifiés accompagnent ainsi les candidats intéressés par ce projet Outre-Atlantique en leur apportant un service à la carte et en répondant au cas par cas à des questions portant sur un stage, une poursuite d'études, une formation diplômante, une reconversion, une expérience, un emploi, un voyage, une installation ... " C'est une journée où l'on peut prendre des contacts, et voir si l'objectif envisagé est réalisable, car la vie, la réglementation sont différentes au Québec, précise Michelle Blayac, présidente de l'association Berry-Québec, partenaire de l'événement. L'édition 2021 sera proposée en présentiel avec des intervenants Québécois partenaires, mais aussi en virtuel, contexte sanitaire oblige. " Il y aura notamment le témoignage de Français expatriés qui ont réussi là-bas, l'intervention d'experts, comme la direction des particuliers de la caisse Desjardins, un recruteur en mobilité... etc."

(\*) De 10h à 18h. Entrée gratuite. Présentation du pass sanitaire.

## BALADE DU JOURNAL À LA UNE, Le 17 Octobre

Le patrimoine Berruyer sera à l'honneur avec la deuxième édition de la balade du journal organisée par le Berry Républicain



La Halle au blé sera le lieu de ralliement de cette excursion urbaine et culturelle où trois circuits balisés de trois heures (12 Km) deux heures (8 Km) et une heure (4 Km) seront proposés. Cet événement qui s'adresse à tous ceux qui aiment marcher, randonneurs aguerris ou flâneurs du dimanche, a l'objectif de faire (re) découvrir en famille ou entre amis les curiosités du patrimoine Berruyer et de permettre à chacun de se promener tout en se cultivant. Le parcours, encadré par une association de randonneurs, sera ainsi jalonné de points d'intérêt historiques. Dans le cadre des journées nationales de l'architecture, le service musée et patrimoine historique tiendra un stand à la Halle au Blé. L'Office de tourisme partenaire de l'édition sera également présent pour vous accueillir. Le détail des circuits sera communiqué en ligne, quelques jours avant la manifestation, par le Berry Républicain. Il y a deux ans, en 2019, la balade du journal, gratuite et ouverte à tous, avait attiré plus de 500 participants.

Ce rendez-vous ne serait bien entendu pas complet sans le verre de l'amitié qui sera servi à midi à la Halle au blé.



## ANIMATIONS POUR HALLOWEEN les 30 et 31 Octobre

Défilé monstre en centre-ville et nocturne au muséum

Pour fêter Halloween en s'amusant, deux animations sont programmées le samedi 30 octobre. Un défilé mettra tout d'abord le centre-ville dans l'ambiance noire et orangée en réunissant à partir de 17 heures plein de petits monstres grimés et déguisés. Les enfants, placés sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents, sont invités à venir nombreux profiter de ce moment ludique et festif. Plusieurs points de départ sont prévus, dont un rue d'Auron et un autre Place Gordaine. Après une heure de joyeuse parade et de déambulation aux couleurs d'Halloween dans les rues Berruyères, tous les participants se retrouveront place Simone-Veil où ils partageront ensemble une pause gourmande et sucrée.

Le grand frisson ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Des visites dans le noir seront proposées le soir même au muséum d'Histoire naturelle entre 19h30 et 22 h (pensez à emmener vos lampes torches !). Tous les quarts d'heures, par petits groupes de 15, déguisés ou pas, il sera possible de découvrir les salles du musée dans une version nocturne pleine de surprises et de suspens... Là-aussi, moment à rebondissements garanti.

Pour plus de renseignements sur cette visite insolite dans le noir, contacter le 02 48 65 37 34

Le service musées et patrimoine historique proposera également des visites et animations sur le thème d'Halloween (programme à venir sur [www.ville-bourges.fr](http://www.ville-bourges.fr))

### Frissonner à la patinoire !

Venez glisser dans l'ambiance d'Halloween à la patinoire de Bourges, le dimanche 31 octobre. Au programme : des animations vidéo, film d'horreur et dessins animés. Journée animée par un DJ et distribution de bonbons de 10 heures à 18 heures. La location des patins sera offerte à toutes les personnes déguisées.

## fête de la Science 30 ans

**BOURGES RAMÈNE  
SA SCIENCE !  
du 1<sup>er</sup> au 11 Octobre**

La fête de la science sera marquée à Bourges par trois temps forts gravitant autour du thème national " L'émotion de la découverte".

La fête de la science fête ses 30 ans et ne perd pas de vue son objectif initial consistant à " vulgariser les sciences, et éveiller des vocations chez les jeunes" résume Marie-Laure Thurier, coordinatrice départementale de l'événement. A Bourges, trois rendez-vous sont au programme. Mercredi 6 octobre à 20 heures le théâtre Jacques-Coeur accueillera le spectacle « Face à la lumière » construit autour du phénomène des aurores boréales, ainsi que l'inventeur du simulateur d'aurores boréales. Dimanche 10 octobre, le village des sciences et ses 15 stands s'installeront au pôle Lahitolle de 10 heures à 18 heures. Enfin, lundi 11 octobre à 18 heures, une conférence en ligne animée par Frédéric Thomas sur le thème de l'Evolution et le cancer sera présentée au muséum d'histoire naturelle.

Toutes les entrées sont gratuites. Le pass sanitaire sera de rigueur.



## ANTRE PEAUX, ou la multiplication des possibles

Antre Peaux continue de tracer sa route et multiplie les propositions/expériences artistiques entre performances, concerts, conférences, spectacles de danse... Piochons dans la programmation.

Adeptes des idées préconçues, des lieux communs et autres cerveaux étriqués... passez votre chemin ! Car, une fois n'est pas coutume, Antre Peaux a imaginé une riche rentrée avec son lot de bouleversements, d'émotions et de questionnements. Pour se mettre l'eau à la bouche et la fusion dans les corps et les cœurs, quelques suggestions à partager...



© Mathieu Ezan



© Petit Poilu : Festival BulleBerry

**Dimanche 3 octobre • 16h •**  
Antre Peaux/Nadir  
« *Petit Poilu* », concert dessiné en coproduction avec le festival BulleBerry des 3 et 4 octobre (3€, 5€, 8€)

**Judi 7 octobre • 19h • Antre Peaux/Nadir**  
Concert « *Propul'son* » avec Back & Forth, en partenariat avec la FRACAMA et Lyloprod (4€ ou plus)

**Judi 14 octobre • 20h30 •**  
Antre Peaux/Houlocêne  
« *Chêne centenaire* » (danse), de Marion Carriau (prix libre)

**Du vendredi 15 octobre au 16 janvier •**  
Transpalette  
Exposition collective « *Agir dans son lieu* », sur une proposition de Julie Crenn (Entrée libre)

**Du vendredi 15 au dimanche 17 octobre •**  
Antre Peaux  
*UrsuLab#2* avec un programme (presque) 100 % made in Barcelona (conférences, ateliers, performances, films, visite du Lab... prix au choix)

**Judi 28 octobre • 21h • Nadir**  
Concert + Hint + guest (5€, 8€, 10€)

Renseignements et programmation sur <https://antrepeaux.net>

## LE RETOUR DU FESTIVAL LES AUTOMNALES DU THÉÂTRE

Le festival Les Automnales du Théâtre se déroulera du mercredi 27 au dimanche 31 octobre, au Hublot. Des retrouvailles bienvenues avec le spectacle vivant.

Les habitués du festival et les passionnés du genre théâtral attendent ce moment avec impatience... Le festival Les Automnales du théâtre est de retour du mercredi 27 au dimanche 31 octobre, avec cinq spectacles à l'affiche. Sur la scène du Hublot, comme de tradition, le rire se mêlera aux larmes, les fous rires aux bons mots. Parmi les auteurs célébrés, Michel Bussi, Georges Courteline, Yasmina Reza ou encore Laurent Ruquier... rien que du beau monde !



### DEMANDEZ LE PROGRAMME !

- **MERCREDI 27 OCTOBRE • 20H30**  
Les courtelinesques, « *L'Affaire Champignon* » et « *Les Boulingrin* » (vaudevilles), par la C<sup>ie</sup> du Trèfle à 4 feuilles
- **JEUDI 28 OCTOBRE • 20H30**  
« *Su'l'pavé* » (drame), par Les Filles de Saint-Pierre
- **VENDREDI 29 OCTOBRE • 20H30**  
« *Ça sent l'cochon* » et « *Feu la mère de Madame* » (comédies), par la Art Scénique C<sup>ie</sup>
- **SAMEDI 30 OCTOBRE • 20H30**  
« *Art* » (comédie) par la C<sup>ie</sup> Storelli
- **DIMANCHE 31 OCTOBRE • 17H**  
« *Grosse chaleur* » (comédie) par le Stuart Théâtre d'Aubigny

## LE HUBLÔT

64, avenue de la Libération  
Renseignements au 02 48 70 43 60  
Billetterie sur place uniquement, pas de réservation  
Respect des mesures sanitaires en vigueur  
Tarifs : 6€, 4€ pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, les enfants de moins de 14 ans

# ASSOCIATIONS À LA UNE



## Rentrez l'esprit zen avec Sésame Association

Les cours de relaxation et sophrologie ont repris depuis mi-septembre. Ils ont lieu les lundis (à 16h45, à 18h et à 19h15), mardis (à 18h et à 19h15) et mercredis (à 10h15) à la Maison des Associations, 28 rue Gambon à Bourges.

Quant au cours se déroulant au Centre Social du Val d'Auron, il n'aura pas lieu le jeudi après-midi comme annoncé précédemment mais le vendredi à 16h30. Cet atelier reprendra le vendredi 8 octobre. Quel que soit l'endroit, le cours d'essai est gratuit et il est toujours possible d'essayer ou d'intégrer en cours d'année.

Vous retrouverez ces informations et bien d'autres encore sur notre site Internet via l'adresse ci-dessous : [www.sesame-association.fr](http://www.sesame-association.fr)

Contact par téléphone au 06 98 13 50 19.

## Programme des amis des Musées

Une nouvelle saison s'annonce pour « l'Association des Amis des Musées de Bourges ».

Au programme d'octobre :

CONFÉRENCES (lieu "Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges")

Mercredi 13 : Cycle art flamand "Hans MEMLING et Gérard DAVID : Un temps de raffinement" par Fabrice CONAN Historien de l'Art, Conférencier national

Mercredi 20 : Cycle Renaissance italienne I "Antonello da MESSINA (1430-1479) le Sicilien qui aimait les Flandres" par Marzia FIORETO-BICHE, Historienne de l'Art, Conférencière nationale

ATELIERS (lieu "Maison des Associations")

Vendredi 8 : de 15h à 18h : atelier d'écriture (salle Alciat)

Mercredi 13 : de 15h à 17h : cercle de lecture (salle J. Lescuyer)

VOYAGE à PARIS

Jeudi 21 : départ 7h

- Hôtel de la marine

- Musée du Louvre : exposition "PARIS-ATHENES. Naissance de la Grèce moderne 1673-1919"

## Braderie d'automne

« Le Lions Club Agnès Sorel » organise sa Braderie d'Automne comme tous les ans. Cette année elle se tiendra à la Halle Saint Bonnet, Boulevard de la République à Bourges du 14 au 17 octobre, de 10h à 18h, les jeudi, vendredi et samedi et de 9h à 13h le dimanche. Comme d'habitude, nous vendons des vêtements de saison, hommes, femmes et enfants en bon état et à petits prix. Comme d'habitude le bénéfice de ces ventes nous permettra entre autre de faire des actions pour les enfants malades ou pour améliorer le confort des malades d'Alzheimer (en particulier à l'hôpital Taillegrain). Nous récoltons également les lunettes, verres et étuis qui sont ensuite recyclés par notre Antenne Nationale MEDICO située au Havre et redistribués dans différents pays du monde.

## Yoga

L'association « Yoga santé » propose des cours de Hatha Yoga, yoga de l'énergie, yoga égyptien, relaxation, méditation pour adultes et des cours spécifiques pour seniors toute l'année du lundi au vendredi, à l'espace Michel de Bourges, rue Michel de Bourges et à la Maison des associations, rue Gambon à Bourges, avec un professeur diplômé de l'École française de Yoga à Paris et de l'Institut international Yoga égyptien, diplômé en Yoga Nidra de l'École Micheline Flak à Paris.

Contact : 06 60 78 18 16 / [yogasante18@gmail.com](mailto:yogasante18@gmail.com) / site : [yogasanté18.org](http://yogasanté18.org)

## Transformer son activité en entreprise, c'est possible avec l'Adie !

Sortir de l'informel est une démarche compliquée mais fondamentale pour accéder à des droits, tout en bénéficiant à la société dans son ensemble. L'Adie, Association pour le Droit à l'Initiative Economique, accompagne les travailleurs dans cette transition vers le travail déclaré à travers un programme dédié : « Tremplin ».

Malgré leur talent et leur capacité à répondre à de vrais besoins sur leurs territoires, de nombreux entrepreneurs renoncent à s'immatriculer. Les freins peuvent être multiples : difficultés financières, méconnaissance des fondamentaux (notions de gestion, langue française...), craintes face aux démarches administratives, manque d'assurance... Pour les aider à reprendre confiance en eux et dans les institutions, l'Adie a mis en place le programme « Tremplin », financé dans le cadre du Programme Investissement dans les Compétences (PIC) 100 % Inclusion. Grâce à un accompagnement individualisé, chaque entrepreneur peut faire le point sur son parcours, ses compétences et ses besoins. Une fois son profil établi, sa situation financière évaluée et des axes de développement définis, le porteur de projet peut choisir, en toute connaissance de ses droits, le statut qui lui correspond le mieux, et se lancer dans son immatriculation, avec l'aide de conseillers spécialisés et d'outils accessibles mis à disposition de chacun. La déclaration de l'activité améliore non seulement le statut personnel de ces travailleurs indépendants, mais elle donne également accès à des perspectives nouvelles de développement.

D'ici 2022, l'Adie souhaite faire bénéficier 713 entrepreneurs de ce programme.

Pour connaître l'association et ses services : [www.adie.org](http://www.adie.org)

Contact : Adie de Bourges –  
73 rue Edouard Vaillant  
18000 BOURGES  
[abuffault@adie.org](mailto:abuffault@adie.org) ou  
09 69 32 81 10  
pour la prise d'un rendez-vous.







### Lire en fête

Samedi 9 octobre, à partir de 13h30, au Hameau de la Fraternité, 29 rue Louise Michel, le Centre Associatif et ses partenaires organisent « Lire en Fête ! », sur le thème de la "Nature".

Au programme : de nombreuses activités tous publics :

Bourse aux livres pour amateurs et professionnels à prix minimes, participation ouverte aux grands comme aux petits, ateliers jeux autour des mots, lectures de contes, atelier maquillage, ateliers de dessins, coloriages, ateliers d'écriture, ateliers de création, des jeux sur ordinateurs. Consommations payantes (gâteaux, crêpes, boissons...).

Exposition

- Des dessins, poèmes et nouvelles réalisés dans le cadre de notre concours intergénérationnel sur le thème de la fête, avec la remise de bons aux gagnants.

**Contact : Centre associatif - Hameau de la Fraternité - 29 rue Louise Michel - Bourges - 02 36 24 14 33 - [www.centreassociatif.fr](http://www.centreassociatif.fr)**

### Randonnée pédestre

« L'association des maraîchers de Bourges » et le Comité départemental de la randonnée pédestre organisent le dimanche 24 octobre une randonnée pédestre sur les marais classés de Bourges. Départ à 8h30 du Moulin de la Voiselle - 5, boulevard Chanzy, - pour deux circuits de 8 et 11 km dans les marais classés.

Tarif : 2,50 euros - ravitaillement et inscription sur place.

**Contact : 06 07 37 68 36.**

### Service

La bouquinerie associative Le Tourne-Livres propose aussi de l'aide administrative et informatique individualisée, dans ses locaux au 16 rue Hippolyte-Boyer (Val d'Auron). Prendre rendez-vous au 06 62 79 76 26.

### Exposition

« La Fondation des oeuvres du Berry » organise une exposition de photos d'art Lérins - Île Saint-Honorat dans la Cathédrale du 25 septembre au 10 Octobre. Entrée libre.

### Le Nez dans les étoiles : Stage de cirque

Notre école de cirque propose des stages sous le chapiteau pendant les vacances de la Toussaint pour tous les enfants à partir de 7 ans, du 25 au 29 octobre de 10h à 11h30 et/ou de 14h à 15h30 et du 2 au 5 Novembre de 10h à 12h et/ou de 14h à 16h. Les tarifs sont : 65€ pour les non-adhérents / 42€ pour les adhérents. Notre chapiteau est situé au 34bis, rue Henri Sellier à Bourges.

**Enseignement et développement des Arts du Cirque - 06 83 39 17 87**

**[www.ecoledecirquebourges.com](http://www.ecoledecirquebourges.com)**

### Georges Brassens, un humaniste de notre temps

Brassens aurait eu cent ans le 22 octobre. Comme le « petit cheval blanc » de sa chanson, il a pris les devants, avec Gabriel Monnet, pour faire entrer la chanson française à la Maison de la Culture le 16 novembre 1963.

Le concert s'inscrit dans l'esprit de celui proposé autour des transcriptions à l'orgue des chansons de Jacques Brel en 2017.

En aucun cas, il ne s'agit d'un concert de variété. Les chansons sont jouées et non chantées, mettant en valeur la mélodie, l'harmonie et les possibilités de l'orgue. L'utilisation de l'orgue peut paraître à première vue inadaptée à la restitution de l'intimité de Brassens, fidèle à sa guitare et à une certaine forme de simplicité. Pourtant, et ce fut l'écho du public sétois comme de plusieurs spécialistes de Brassens parfois puristes, avec l'orgue, Frédéric Lamantia lui rend cette dimension profondément spirituelle.

Le comédien Bruno Tiaïba fera une présentation, mettant en valeur l'esprit et le contexte de ces airs ainsi que le côté humaniste de Brassens dont le répertoire ne cesse de nous interroger sur la condition humaine.

**Dimanche 10 octobre à 17h à la Cathédrale Saint-Étienne de Bourges.**

### Concert

Vendredi 15 octobre 2021, 20h30 au Conservatoire de Bourges, en salle Mozart : concert "The Useful Report" du Trio ETE avec Andy Emler (piano, compositions), Claude Tchamitchian (contrebasse), Eric Echampard (batterie).

Depuis plus de vingt ans, le Trio ETE expérimente les possibles musicaux que leur impose cette forme. Avec le répertoire « The Useful Report », ils passent un nouveau cap, ils ne sont que trois mais surgit ici la puissance d'un orchestre symphonique, avec la délicatesse et les nuances qu'on leur connaît habituellement. En première partie, concert de restitution du stage dirigé par Andy Emler à partir de 19h30. La Compagnie aime l'air est conventionnée par la DRAC et la Région Ile-de-France.

« The Useful Report » a reçu le soutien du Conseil Départemental du Val-de-Marne.

**Entrée libre dans la limite des places disponibles.**



# 70<sup>e</sup> ÉDITION DE PARIS-BOURGES



**Le 7 octobre, au départ de Gien, la « Classique Berrichonne » est plus ouverte que jamais. Une course pour baroudeur ou pour sprinter.**

Le 10 octobre 2019, la 69<sup>e</sup> édition de Paris-Bourges s'achevait par un sprint royal enlevé par le Vierzonnais, Marc Sarreau. Il y avait 70 ans qu'un Berrichon n'avait pas gagné la course, après le doublé de Marcel Dussault. La 70<sup>e</sup> édition se déroulera bien le 7 octobre, au départ de Gien. « *Il nous était impensable de manquer deux éditions, note Laurent Planchon, président de l'UBCC. Mais nous avons pris du retard dans la préparation. Avant la pandémie l'essentiel du travail était fait en mars. Là nous avons débuté en mai ! Mais on a travaillé d'arrache-pied. Il est évident que, compte tenu des conditions économiques, notre budget (170.000 €) est revu à la baisse. Cette 70<sup>e</sup> édition sera donc quelque peu allégée.* »

## Six équipes world tour au départ

Au niveau sportif, en cette fin de saison, on compte bien sûr la présence d'une vingtaine d'équipes. Les Françaises c'est une évidence mais aussi plusieurs formations du World Tour : AG2R (avec un Bruno Cosnefroy impressionnant lors de La Bretagne Classic et du Tour du Doubs) Cofidis, Bora (Sagan), Trek (Niballi), Qhubeka (Sean Bennett, double vainqueur à Bourges), Groupama-FDJ (Sarreau), Inter-marché-Wanty (Van Popel). A l'échelon inférieur, plusieurs équipes Pro Team dont Alpecin avec pour leader un certain Mathieu Van der Poel, le petit fils de Raymond Poulidor qui a brillé un moment sur le Tour ; Total Direct Energie, BB Hôtel, Delko, et plusieurs équipes continentales dont Saint-Michel-Auber et Roubaix-Lille Métropole. Cela devrait nous valoir une course plus ouverte, une course de mouvement qui prendra toute sa dimension en Sancerrois et en Pays Fort avec son circuit vallonné autour de Jars et de Chavignol.

Ne restera plus alors qu'à parachever la sélection en revenant vers Bourges, où par tradition un ultime sprint boulevard de la République enthousiasme les amateurs de cyclisme. Et ils sont nombreux dans notre ville. On a pu le constater lors du passage du Tour de France.

## INFORMATIONS PRATIQUES

La course arrive à Bourges par l'Avenue du Général De Gaulle, rue Médiante, Pierre Semard, Taillegrain, avenue Henri Laudier. Arrivée prévue, à partir de 16h48, boulevard de la République. Présence d'un écran géant sur le site d'arrivée - commentaires assurés par Daniel Mangeas, ex-speaker du Tour de France.

## FAIRE DU SPORT à tout âge

**Des écoles de sport pour les seniors :  
le Bien-être en mouvement**

Le Service des Sports et le Centre Communal d'Action sociale, en partenariat avec le Comité départemental olympique et sportif du Cher, souhaitent promouvoir la santé et le bien-être par l'activité physique et sportive, chez les plus de 60 ans.

Ce nouveau dispositif a pour objectif de donner envie de commencer ou de reprendre une activité physique : il s'agit avant tout de se faire plaisir mais aussi de préserver sa santé et son autonomie en bougeant et en pratiquant régulièrement.

Les propositions sont variées : dix-sept activités, réparties dans tous les quartiers, avec des niveaux de difficulté en fonction du niveau de forme physique de chacun, ceci par trimestre

Le premier trimestre fonctionne jusqu'au 17 décembre 2021 ; deuxième trimestre : du 3 janvier au 25 mars 2022 ; troisième trimestre : du 28 mars au 17 juin 2022

- Il n'y a pas d'activité pendant les vacances scolaires (petites et grandes).
- Une personne a la possibilité de s'inscrire à chaque trimestre à condition qu'il s'agisse d'une activité différente.

**TARIFS \* pour les Berruyers: 30 € par trimestre \* pour les communes extérieures : 35,20 € par trimestre. Renseignements : service des Sports • 02 48 57 83 27.**



## ÉCOLES DE SPORT POUR LES ENFANTS : on redémarre

Les écoles de sport de la ville fonctionnent depuis 1978. Autant dire que la saison précédente n'a pas été la meilleure, sérieusement perturbée par la crise sanitaire. Les activités pratiquées à l'intérieur ont connu le plus de difficultés.

Pour cette nouvelle saison, les pré-inscriptions ont connu un succès retentissant avec plus de 1 200 enfants souhaitant s'inscrire en Ecoles de sport ! 31 activités sont proposées avec des nouveautés liées à la réouverture de la patinoire. Et bien sûr un gros succès pour la natation.

Toutes les activités sont encadrées par des éducateurs sportifs brevetés.

Contact : service des sports - 02 48 57 83 27.



# MAJORITÉ

## ALFRED STANKE, CITOYEN D'HONNEUR DE LA VILLE DE BOURGES

La Ville de Bourges, comme de nombreuses communes françaises, attribue de manière exceptionnelle le diplôme de citoyen.ne d'honneur à des personnalités qui se sont illustrées par leurs qualités morales, intellectuelles ou par leur contribution éminente au développement des sciences, des arts et des lettres, à la promotion de la Ville ou par les services qu'elles ont rendu à la cité.

A l'occasion de la cérémonie annuelle d'hommage au Frère Alfred Stanke organisée par la Ville avec l'association « Les Amis du Franciscain de Bourges », le conseil municipal de Bourges a souhaité distinguer cette grande personnalité et remettre ce diplôme aux membres de sa famille, Monika et Henry Strisowski, qui ont fait, à cette occasion, le déplacement depuis l'Allemagne.

Aloïs Stanke (1904 – 1975), en religion Frère Alfred, dit « Le Franciscain de Bourges » était un moine franciscain de nationalité allemande, affecté à la prison du Bordiot à Bourges entre 1942 et 1944 en tant qu'infirmier. Durant cette période, il a fait preuve d'une grande humanité auprès des prisonniers en les soutenant moralement, en les soignant et en leur

apportant un complément de nourriture. Il leur a assuré également une communication auprès de leurs familles et des réseaux de résistance.

Muté à Dijon en avril 1944, il fut fait prisonnier en septembre 1944 par l'Armée américaine et enfermé dans un camp en Arizona. Ses amis français, anciens Résistants, se mobilisèrent alors pour sa libération, effective en octobre 1945.

Après une vie passée entre la France et l'Allemagne, ses obsèques sont célébrées le 26 septembre 1975 en la cathédrale de Bourges. Suivant sa volonté de reposer en terre française, il est enterré au cimetière de Saint-Doulchard.

Sur proposition du maire de Bourges, Yann Galut, le conseil municipal réuni jeudi 24 septembre a distingué à l'unanimité, à titre posthume, le Frère Alfred Stanke du titre de Citoyen d'honneur de la ville de Bourges.

**Yann GALUT et la Majorité municipale**

# OPPOSITION

## Vive le sport berruyer !

Notre ville regorge de sportives et sportifs aux résultats remarquables. Nous souhaitons ce mois-ci saluer deux performances de l'été.

Tout d'abord, l'équipe de France de basket féminin, avec quatre joueuses issues du Tango Bourges Basket (sans oublier leur coach), revient des Jeux Olympiques de Tokyo avec une médaille de bronze. Cette magnifique performance met en valeur le club ainsi que celles et ceux qui ont contribué à l'histoire et au développement de ce club.

Ensuite, l'écurie de course automobile Signature, implantée à Bourges, arrive avec la marque Alpine sur le podium à la 3<sup>ème</sup> place des 24H du Mans pour sa première participation dans la catégorie reine. Une belle occasion d'évoquer notre ville à travers ce résultat qui a fait la une des médias.

Nous nous réjouissons aussi de la fusion (que nous avons soutenue) des deux clubs de football, désormais devenu le Bourges Foot 18. Malgré un début de championnat difficile, nous croyons en ce club. Et le match inaugural du 28 Août dernier fut une réussite : 2 500 spectateurs ont assisté au match gratuitement. Nous espérons que le maire offrira la possibilité à tous les sports berruyers de bénéficier, une fois dans l'année, du même appui médiatique et financier qu'il a apporté ce jour-là.

**Philippe MOUSNY - [groupe.unpactepourbourges@gmail.com](mailto:groupe.unpactepourbourges@gmail.com) - 07 49 19 47 06**

## Enfin!

Enfin ! Après plus d'une décennie hors-les-murs, la maison de la culture a son nouvel écrin sur les pentes de Séraucourt. Grâce à la volonté des élus de la précédente majorité, au travail de son directeur Olivier Atlan et de toutes ses équipes, la MCB 2 permettra à tous les Berruyers d'être touchés par ce qu'André Malraux appelait « la tentation de la culture ».

**Elisabeth Pol-Ludwig Speter-Lejeune - Bourges au centre - [speterludwig@gmail.com](mailto:speterludwig@gmail.com)**

Le vendredi 10 septembre 2021 a eu lieu l'inauguration de la Maison de la Culture de Bourges. Grâce à la détermination sans faille de l'équipe municipale précédente et malgré l'opposition de certains qui sont aujourd'hui en responsabilité au sein de notre collectivité, Bourges renoue avec son empreinte culturelle dans son nouvel écrin.

Mobilisons-nous pour que la culture à Bourges ne soit pas qu'un domaine réservé mais accessible à tous les publics.

**Bourges Trajectoires - [philippe.mercier@ville-bourges.fr](mailto:philippe.mercier@ville-bourges.fr)**



### LES DATES CLÉS

- 2 mai 1974 : naissance de Anne-Olivia Ghys, à Parthenay (Deux-Sèvres)
- 15 février 1981 : naissance de Aurélien Legrand à Cosne-sur-Loire (Nièvre)
- 2009 : rencontre des deux
- 4 juin 2013 : achat de la Villa C
- 16 octobre 2021 : date d'arrivée du premier soignant

## ANNE-OLIVIA ET AURÉLIEN DES HÔTES "HEUREUX"

**Anne-Olivia Ghys et Aurélien Legrand sont les propriétaires gérants de Villa C\*\*\*\* Hôtel. Et depuis quelques jours, les hôtes « heureux » de personnels soignants venus faire une pause. Retour sur un projet solidaire porté par un duo volontaire.**

Il est parfois, dans la vie, des évidences. Leur histoire est de celles-là. « *Avant de devenir les propriétaires en 2013 de l'hôtel Villa C\*\*\*\* Hôtel, nous avons eu chacun de notre côté, en France et à l'étranger, un parcours professionnel à des postes de direction, dans l'hôtellerie me concernant et dans la restauration pour Aurélien, confie Anne-Olivia Ghys, mais depuis notre rencontre en 2009, nous ne nous sommes plus quittés...* » Comme ils aiment à le dire, leur duo, « à la ville comme à la scène », se nourrit de l'enthousiasme et de l'envie de l'autre. L'aventure de l'hôtel Villa C\*\*\*\* Hôtel en est l'exemple. « *Après avoir travaillé pour des groupes prestigieux et de grandes maisons, en commençant au bas de l'échelle, nous souhaitions vraiment monter un projet ensemble, explique Aurélien, alors, quand à l'entrée de la crise sanitaire due à la Covid-19, nous nous retrouvons dans l'obligation de fermer de mars à juin 2020 notre établissement, après d'importants travaux d'agrandissement, on se serre les coudes et on s'accroche...* ». Mais face à la tourmente générale et aux drames personnels vécus par certains, ils ont le recul pour réaliser « *que nous n'étions pas les plus à plaindre.* »

### AUX ÂMES VAILLANTES...

De là va naître un nouvel engagement. Un engagement solidaire, via leur activité d'hôteliers : offrir des nuitées à des personnels soignants de la région Centre-Val de Loire. Comme ils en ont l'habitude, c'est armé de leur volonté et d'une force de conviction inébranlable, que le duo s'attelle à sa « mission ». Nous nous sommes rapprochés de Nora Viviani, dont nous avons vu le projet de création d'une salle de repos pour les soignants et qui était référente pour le Fonds solidarité mis en place au niveau national... puis, nous nous sommes lancés [sourire]... Via leurs réseaux respectifs, ils sollicitent Ludovic Azuar, directeur de l'AD2T (agence tourisme et territoire du Cher), Bruno Murat, Responsable d'Unité Métiers de Bouche, et Gilles Charles, Directeur des formations Hôtellerie-Restaurant du lycée Jacques-Cœur... Et comme aux âmes vaillantes rien n'est impossible, les choses s'enchaînent naturellement.

### VINGT-ET-UNE NUITÉES RÉSERVÉES

Ainsi, il y a quelques semaines, Anne-Olivia et Aurélien ont accueilli leur première « invitée ». Au total, vingt-et-une nuitées (soit 42 personnes, les conjoint(e)s étant aussi conviés !) seront proposées à des personnels soignants, par les hôteliers. Le choix des heureux élus s'est fait via un tirage au sort sur le réseau social Instagram. En plus des services habituels offerts au sein de leur établissement 4 étoiles, un panier pique-nique sera remis à chaque bénéficiaire. Histoire de partager, le temps d'un pique-nique dans les marais, les spécialités du terroir et les plats préparés par d'autres « indispensables petites mains », les élèves de ces deux centres de formation.

### « ON S'EST RENDU COMPTE QUE NOUS AVIONS EU LA MÊME IDÉE... »

Quand on les interroge sur leur geste solidaire, ils vous répondent, d'une seule voix, que c'est normal. « *Nous avons eu la chance de ne pas tomber malades, de ne pas avoir eu des personnes de notre entourage touchées par le Covid, explique Aurélien, mais il nous était impossible de ne pas apporter, nous aussi, notre petite pierre, et un soir, sans s'être concertés, on s'est rendu compte que nous avions eu la même idée, porter un peu d'attention à celles et à ceux qui prenaient soin de nous, pendant cette période difficile, mais aussi tout au long de nos vies... ces personnes qui ne disent rien et qui font leur travail.* » D'ailleurs, l'équipe de choc envisage de pérenniser l'accueil des soignants, au sein de « leur » Villa C, au-delà de cette année. Comme une évidence. Encore une.